



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

COVID-19

INFORMATION DES VOYAGEURS ARRIVANT DU ROYAUME-UNI À DESTINATION DE FRANCE MÉTROPOLITAINE

Vous arrivez du Royaume-Uni confronté à la propagation de certaines variantes préoccupantes du SARS-CoV-2.

Avant le départ

- ☒ **réaliser un test RT-PCR** ou équivalent ou un test antigénique **moins de 48h avant le départ** et en présenter le résultat négatif ;
Si vous n'êtes pas en possession de ce résultat, l'embarquement vous sera refusé.
- ☒ **remplir une déclaration sur l'honneur*** attestant de l'absence de symptômes d'infection par la Covid-19 et l'absence de contacts avec des personnes atteintes de la Covid-19 au cours des 14 derniers jours ;
- ☒ **remplir une attestation de déplacement*** en y indiquant le **motif impérieux** et vous munir d'un ou plusieurs documents permettant de le justifier ;
- ☒ **vous engager à réaliser et respecter une quarantaine volontaire de 7 jours après votre arrivée sur le territoire national.**

À l'arrivée

- ☒ observer la période de quarantaine volontaire de **7 jours** ;
- ☒ réaliser un **test au 7ème jour** ; si le résultat est négatif, vous pouvez sortir de quarantaine et si le résultat est positif vous devez rester isolé pendant 10 jours supplémentaires.

*Les attestations sont disponibles sur :

<https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Attestation-de-deplacement-et-de-voyage>



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



+33 (0) 800 130 000
(appel gratuit)



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Quarantaine

COVID-19



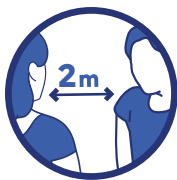
Restez dans un même lieu pendant 7 jours :

- **chez vous** si vous avez un logement permettant de vous isoler des personnes partageant votre domicile ;
- **dans un lieu d'hébergement adapté (hôtel ou assimilé) ;**
- **dans un lieu d'hébergement dédié ou mis à disposition par l'administration** si vous ne disposez pas d'une adresse de domiciliation ou si votre logement n'est pas adapté ;
- **limitez tout contact avec les autres** : respectez scrupuleusement les gestes barrières et les mesures d'hygiène ;
- **si vous devez sortir ou si vous êtes en présence d'une autre personne, portez un masque ;**
- **réalisez un test RT-PCR au 7^{ème} jour** ; si le résultat est négatif, vous pouvez sortir de quarantaine.

Pour la protection de tous, respectez ces gestes barrières au quotidien :



Aérer les pièces le plus souvent possible



Respecter une distance d'au moins deux mètres avec les autres



Porter un masque chirurgical ou en tissu de catégorie 1 quand la distance de deux mètres ne peut pas être respectée



Limiter au maximum ses contacts sociaux



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Éviter de se toucher le visage



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)



**#Tous
AntiCovid**



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



+33 (0) 800 130 000

Depuis un téléphone français (appel gratuit)